



## **Procès-Verbal** **Commission Régionale de l'Arbitrage**

### **Réunion du 28 avril 2025**

Président : Eddy ROSIER

Secrétaire : Nathalie PONCEPT

#### **CHANGEMENT DE PRÉSIDENTENCE**

A compter du 22 avril, Eddy ROSIER est le nouveau président de la CRA, en prenant la suite de Jean-Marc SALZA.

Il tient à remercier chaleureusement Jean-Marc pour son engagement au service de l'Arbitrage et des Arbitres de notre Ligue.

#### **PASSERELLE ASSISTANT**

Les arbitres centraux séniors toutes catégories qui souhaitent devenir assistants la saison prochaine doivent envoyer un mail à [arbitres@laurafoot.fff.fr](mailto:arbitres@laurafoot.fff.fr) avant le 10 mai 2025.

#### **MONTEES/DESCENTES**

##### **COMMISSION REGIONALE DE L'ARBITRAGE CLASSEMENTS**

##### **PROMOTIONS RETROGRADATIONS EN FIN DE SAISON**

*Le calcul des âges des arbitres se fera au 01/01/2026 pour la saison 2025/2026.*

*Les classements se font selon les dispositions du règlement intérieur de la CRA LAuRAFoot (rubrique arbitrage du site internet de la LAuRAFoot).*

*Compte tenu de la fin de la réforme des compétitions (réintégration des arbitres Elite Régionaux en Ligue et de l'élévation du niveau sportif dans toutes les catégories) :*

*R1 : pour chacun des 2 groupes (ou poule) : 4 descentes dont 3 obligatoires en R2.*

*R2 : pour chacun des 3 groupes (ou poule) : 1 montée en R1, 6 descentes dont 5 obligatoires en R3.*

*R3 : Les deux premiers de chacun des 7 groupes (ou poule) sont promus en catégorie R2 (sous réserve d'être obligatoirement disponible le samedi et le dimanche). 3 descentes dont 1 obligatoire en District pour chacun des 7 groupes (ou poule).*

*AAR1 : 1 descente en AAR2 ; objectif : 8 assistants classés R1 pour 2025/2026.*

*AAR2 : 1 montée en AAR1 ; 2 descentes dont 1 obligatoire en AAR2 ; objectif : 8 assistants classés R2 pour 2025/2026.*

*AAR3 : 1 montée en AAR2 pour chacun des 2 groupes (sous réserve d'être obligatoirement disponibles le samedi et le dimanche). Le dernier de chaque groupe est remis obligatoirement à disposition de son district.*

*R1P, R2P, R3P et AAP : suivant décisions CRA groupe formation Espoirs FFF.*

- Un arbitre ou un assistant R3, rétrogradé pourra être présenté à nouveau par son district d'appartenance dès la saison suivante, sous réserve de l'accord de la C.R.A., ou par la suite sans limite d'âge maximum de candidature à la Ligue.
- Un arbitre rétrogradé dans les 3 saisons suivant sa nomination en Ligue pourra être immédiatement représenté à la pratique, par sa C.D.A., la saison suivante, sans repasser la théorie.
- Un jeune arbitre accédant à la catégorie R3 sera dispensé de repasser la théorie s'il est rétrogradé dans les 3 saisons suivant sa première nomination en R3 (venant des JAL ou de District). Cette disposition ne peut être utilisée qu'une fois pour chaque arbitre.
- Un arbitre R3 ou un assistant R3 rétrogradé sera exempté de repasser la théorie si ce dernier a obtenu la note minimale de 28 sur 40 au questionnaire annuel.

En cas d'ex-aequo au sein de chaque poule, les arbitres sont départagés par 6 critères successifs : i. participation AG arbitres ; ii. puis nombre d'échecs aux tests physiques ; iii. puis participation au(x) stage(s) de formation ; iv. puis meilleur classement au rang d'un des observateurs ; v. puis moins mauvais classement au rang d'un des observateurs vi. puis note au questionnaire annuel de la saison. Si la C.R.A. doit déterminer un classement entre différents arbitres de chaque poule lorsqu'il y en a plusieurs (pour des repêchages ou des accessions supplémentaires par exemple), au-delà de la position occupée par rapport aux derniers promus ou aux derniers rétrogradés, ils seront départagés en premier lieu par le total de points des bonus et des malus obtenus par chaque arbitre puis en cas d'ex aequo par le nombre de points obtenus par chaque arbitre dans son groupe, puis par le meilleur classement au rang d'un des observateurs, puis par le moins mauvais classement au rang d'un des observateurs, puis par la note au questionnaire annuel de la saison écoulée.

La CRA statuera en fonction des éléments en sa possession et en fonction du règlement intérieur sur l'affectation de tous les arbitres non classés et sur tous les cas non prévus.

***Modification du formulaire Dossier Médical Arbitre 2025-2026 qui est téléchargeable :***

<https://laurafoot.fff.fr/wp-content/uploads/sites/10/bsk-pdf-manager/ba50e5a0a3cf3a29baa7ab1fd3586a13.pdf>

## ***INFORMATIONS DE LA COMMISSION REGIONALE MEDICALE***

---

**Le DMA a été modifié dans sa présentation et des changements ont également été effectués sur le fond.**

**Les informations pratiques figurent toutes en page 1 de la notice explicative DMA (qui paraîtra prochainement) mais nous souhaitons attirer votre attention sur les points suivants :**

### **A partir de 35 ans**

- Un DMA devra être fourni tous les ans ;
- Tous les 5 ans un bilan cardiologique devra être effectué **chez un cardiologue en lui apportant les résultats d'un bilan biologique des facteurs de risque cardiovasculaire** (recherche de

glycémie, bilan cholestérol) que vous aurez réalisé **AVANT** la consultation chez le cardiologue (demandé par le médecin traitant au préalable).

- Nous vous conseillons donc d'anticiper sur la prise de rendez-vous chez le cardiologue plusieurs mois avant de refaire le DMA.
- L'épreuve d'effort n'est plus obligatoire. **Seul le cardiologue** décidera des examens complémentaires cardiologiques qui seront éventuellement à prévoir.

*Pensez également à bien compléter et signer le consentement au traitement des données en bas de la page 3.*

## **ASSEMBLEES GENERALES DEBUT SAISON 2025/2026**

---

*Les assemblées générales des arbitres auront **toutes lieu le week-end du 29 au 31 août 2025, celle des observateurs se tiendra le dimanche 7 septembre 2025.** Mesdames et Messieurs les arbitres et observateurs sont priés de réserver ces dates dès maintenant. La répartition des convocations sera définie ultérieurement.*

## **RAPPEL DIRECTIVES**

---

Il est rappelé aux arbitres d'appliquer les directives concernant la procédure en cas de manifestation raciste dans un stade et l'article 1 des statuts de la FFF qui figurent dans la rubrique documents du Portail Des Officiels.

De plus, il est demandé aux arbitres de tout mettre en œuvre pour que l'heure du coup d'envoi soit respectée.

## **BIJOUX**

---

Conformément à la loi 4 Equipement des joueurs, la CRA rappelle que le port de tout type de bijoux (alliance, boucle d'oreille, piercing,...) y compris recouvert d'un ruban adhésif est strictement interdit, ceci s'applique aussi en compétitions féminines.

## **DESIGNATIONS**

---

En raison de problèmes informatiques, si votre désignation disparaît au cours du week-end concerné uniquement, vous devez contacter votre désignateur pour vérification.

Tout arbitre disponible qui n'a pas de désignation lors d'une journée complète doit contacter son désignateur.

## **COMPTABILITE**

---

Toutes les questions ou réclamations doivent être adressées exclusivement par mail à [comptabilite@laurafoot.fff.fr](mailto:comptabilite@laurafoot.fff.fr) , aucun dossier ne peut être traité téléphoniquement. Merci de **préciser obligatoirement** dans votre demande votre **numéro de licence**.

## DESIGNATEURS

---

<b>AROUS Mohamed</b>	<i>Dési arbitres R3 secteur Est</i>	06 73 25 57 91 <a href="mailto:m.arous.cra@gmail.com">m.arous.cra@gmail.com</a>
<b>BEQUIGNAT Daniel</b>	<i>Observateurs AAR1 AAR2 AAR3 CandAAR3</i>	06 81 38 49 26 <a href="mailto:daniel.bequignat@wanadoo.fr">daniel.bequignat@wanadoo.fr</a>
<b>BONNOT Thimoté</b>	<i>Dési Cand JAL Pré-ligue Observateurs Cand JAL</i>	06 67 49 42 17 <a href="mailto:timbonnot@yahoo.fr">timbonnot@yahoo.fr</a>
<b>BONTRON Emmanuel</b>	<i>Dési Observateurs Futsal Futsal</i>	07 89 61 94 46 <a href="mailto:emmanuel.bontron@orange.fr">emmanuel.bontron@orange.fr</a>
<b>BOUGUERRA Mohamed</b>	<i>Dési ER R1 R2</i>	06 79 86 22 79 <a href="mailto:mo.bouguerra@wanadoo.fr">mo.bouguerra@wanadoo.fr</a>
<b>DA CRUZ Manuel</b>	<i>Futsal</i>	06 63 53 73 88 <a href="mailto:dacruzmanu@gmail.com">dacruzmanu@gmail.com</a>
<b>GRATIAN Julien</b>	<i>Observateurs R1 R2 R3 CandR3</i>	06 76 54 91 25 <a href="mailto:julien.gratian@orange.fr">julien.gratian@orange.fr</a>
<b>MOLLON Bernard</b>	<i>Dési arbitres R3 secteur Ouest Cand R3 Féminines Discipline</i>	06 03 12 80 36 <a href="mailto:bernard.mollon@orange.fr">bernard.mollon@orange.fr</a>
<b>POUZOLS Stéphane</b>	<i>Représentant arbitres Conseil de Ligue</i>	06 10 01 02 18 <a href="mailto:stephane.pouzols@orange.fr">stephane.pouzols@orange.fr</a>
<b>ROUX Luc</b>	<i>Dési AAR1 AAR2 AAR3 CandAAR3 Foot Entreprise</i>	06 81 57 35 99 <a href="mailto:luc.roux@wanadoo.fr">luc.roux@wanadoo.fr</a>
<b>SAUNIER Aurélien</b>	<i>Dési JAL Observateurs JAL</i>	06 27 24 06 26 <a href="mailto:aurelien.saunier@outlook.fr">aurelien.saunier@outlook.fr</a>
<b>VINCENT Jean-Claude</b>	<i>Appel</i>	06 87 06 04 62 <a href="mailto:jcvincent2607@gmail.com">jcvincent2607@gmail.com</a>

### Adresse mail pour les arbitres

---

La nouvelle adresse mail [arbitres@laurafoot.ff.fr](mailto:arbitres@laurafoot.ff.fr) réservée aux arbitres et observateurs doit être utilisée pour toutes les communications avec la CRA et les services administratifs (sauf si on vous écrit avec une autre adresse) et remplace l'adresse compétitions désormais réservée aux clubs et problèmes de désignations.

### INDISPONIBILITES

---

La CRA rappelle que toutes les communications concernant les désignations doivent passer par le service compétitions à l'adresse [arbitres@laurafoot.ff.fr](mailto:arbitres@laurafoot.ff.fr), les désignateurs ne devant recevoir l'information qu'en copie afin d'éviter toute perte d'information.

### FORMATIONS INITIALES D'ARBITRES

---

Vous trouverez ci-après les informations et conditions d'inscriptions pour les candidats à l'arbitrage : <https://laurafoot.ff.fr/arbitrage/devenir-arbitre-les-formations-initiales-arbitres/>

Le Président,

Eddy ROSIER

La Secrétaire,

Nathalie PONCEPT